



Place du Marché

86160
Gençay
Vienne



☎ 05.49.59.31.36- 📠 05.49.59.65.10

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 29 juin 2010

Présents : M. Jean CRESPIN, Maire, Mme Annie FULIGNI, Mme Monique GUILLEMINAUD, Mme Dominique NEVEUX, M GUYOT François adjoints, CHEVRIER Jean-Jacques, M. Jean BERGER, M. BOCK François, DEMELLIER Jacques, Mme BIAIS Martine, Mme HABERBUSCH Valérie, M. GUICHARD Francis, Mme Christelle PINEAU, M. Jacques ELIAS, M. Claude FERRON, M Arnaud LELONG.

Absents excusés : M. Guy BOUCHET (Pouvoir : Claude FERRON) , Robert DENIS, Bernard HIPPEAU.

Secrétariat : Melle AYRAULT Sandra, Mme Isabelle MAYET, nouvelle secrétaire de la municipalité en remplacement de Mme Josette THOUVENIN, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Mme MAYET a été présentée aux membres du conseil présents.

1. Compte-rendu de réunion de conseil de mai 2010 :

Ce compte-rendu, n'ayant soulevé aucun commentaire, a été adopté à l'unanimité.

2. Etude du calendrier des réunions et manifestations :

Voir note remise en conseil.

3. Travaux en cours :

3.1 Rue de l'Aumônerie :

Les travaux avancent quasi normalement ; un peu de retard dû à un changement d'une partie du réseau pluvial, des micro-fuites à réparer...

Les riverains, même prévenus, commencent à ne plus apprécier les nombreuses coupures d'eau, etc.

Le chantier est surveillé par l'architecte et des conseillers présents de façon régulière.

3.2. Petite Enfance :

Le projet sera présenté par le cabinet d'architectes mi-septembre. DGE à solliciter en 2011 pour lancer les travaux.

3.3. Maison de Services Publics :

Elle est terminée : Juste un souci de lumières à régler. Inauguration en septembre

3.4. Station d'épuration :

Les travaux avancent bien.

3.5. Piscine :

Le chantier est fini. Problèmes: réfection de la peinture du bassin tampon (qui devra attendre la fermeture), appareil pour tester la qualité de l'eau à reformater, et le robinet thermostatique à changer rapidement.

Les soucis de santé de 3 de nos agents qui ont travaillé dans ce lieu ne sont pas imputables aux travaux réalisés ; les agents de la commune partenaire du SIVM n'ayant pas été atteints des mêmes troubles ; cependant ces soucis ont été signalés à la Médecine du travail.

4. **Travaux à venir :**

4.1. Gendarmerie :

Projet toujours en cours d'étude par le cabinet Roche.

4.2. Assainissement / Route de Confolens :

Projet : passer du réseau unitaire en réseau séparatif.

4.3. Quartier de la Grande Borne :

4 hectares achetés pour un quartier éco durable à l'étude : récupération des eaux pluviales, compost collectif, Nous attendons de la Région des aides financières, mais aussi des conseils. Une équipe d'élus va constituer une équipe de réflexion, à laquelle seront conviées des personnes extérieures dont les avis seront bienvenus.

Réunions prévues les mercredis 28 juillet et 4 août, 18 heures, salle du château d'eau.

5. **Vie municipale :**

5.1. Ecoles :

103 élèves à ce jour : il suffit de 4 ou 5 nouveaux inscrits pour que la classe supprimée puisse fonctionner avec un remplaçant nommé à l'année. Le recours administratif de la mairie a été envoyé avec celui de l'association des parents d'élèves. Jean-Michel Clément, député de circonscription a envoyé un recours plus spécifique.

5.2. Collège :

492 élèves à la rentrée pour une capacité de 480. Ce qui va créer des problèmes de fonctionnement à la rentrée. La communauté de communes est opposée au transfert d'élèves de certaines communes sur le collège déficitaire de Charroux.

5.3. Restauration scolaire :

Les tarifs ne subiront pas d'augmentation à la rentrée ; mais, l'eau en bouteilles, solution adoptée il y a quelques années, face à la turbidité occasionnelle de l'eau potable, n'est plus une dépense justifiée aujourd'hui.

5.4. Conseils d'écoles :

Quelques réflexions toujours sur les repas fournis... alors que la représentante des parents d'élèves en commission « menus », n'a reçu aucune consigne de ce type. La restauration adoptée par la municipalité soulève toujours des réflexions quant à la non-transparence de l'origine des produits utilisés. La question sera à débattre lors du renouvellement du contrat avec la société Sodexo dans 2 ans.

5.5 Finances municipales :

Fonctionnement : ça va : 44% des crédits consommés.

Investissement : R.A.S.

5.6 Service public d'assainissement collectif :

Le règlement préparé par le Siveer , après adoption lors d'un prochain conseil municipal sera exécutable : l'information sera communiquée dans le prochain bulletin municipal en septembre et sera intégralement disponible sur le site internet communal. Le conseil prend connaissance du rapport 2009 sur l'assainissement collectif.

6. **Délibérations :**

6.1. Recrutement d'un animateur sportif saisonnier pour aider Alexandra et compléter les bénévoles des associations sportives partenaires dans l'opération « Sports pour tous »

6.2. Vente des petits terrains situés à la Guérette des Plantes

6.3. Acceptation du don de M. Cellot, don de 90000€ à partager entre la petite enfance et l'Ehpad.

6.4. Avenant Rue de l'Aumônerie : 200 mètres de réseau pluvial à remettre en état et à enterrer plus profondément : coût estimé à 45000 € à prendre sur la tranche conditionnelle prévue à cet effet.

6.5. Contrat de Tony Ferré : prolongation d' 1 an. Prévoir une formation.

6.6. Colin Maillard : convention à signer pour les adolescents qui vont désherber les rues de Gençay Ils seront encadrés par une animatrice et un agent municipal. Une subvention de 200 € leur sera versée.

6.7. Tarifs : nous répercutons les taux en vigueur au 1^{er} juillet .

Pas de changements la benne, les concessions et le colombarium, la salle des Fêtes.

Les loyers des appartements et pavillons baissent de 0,6%.

Le loyer d'Intermarché baisse de 0,8%.

Pour la salle du château d'eau, nous devons revoir les locations consécutives lors d'un week-end : aucun état des lieux ne pouvant être effectué.

6.8. Création de la Rue Anne-Marie dans le lotissement de Camille Pigeau à la Liardière.

7. Informations diverses :

7.1. Service civique :

Il remplace le service civil, et est mieux rémunéré. Peuvent embaucher, les collectivités, les associations...

7.2. Appel à projet :

Région : projet énergétique des bâtiments. Nous allons demander un audit énergétique détaillé pour les bâtiments scolaires.

7.3. Création d'une école de football à Gençay :

Ce projet avait été présenté lors du mandat précédent et n'avait pas abouti. Le but est d'aider des jeunes en difficulté à se réinsérer dans la société par le biais du football (2 heures d'entraînement par jour) avec un complément d'études théoriques (dispensé dans les locaux de la MFR, et pratiques (stages dans des entreprises).

La municipalité intervient en mettant les installations sportives à la disposition de cette école.

7.4. Maison du 1, route d'Usson :

Les domaines avaient estimé son coût à 32000€ il y a quelques années. Du fait des dégradations successives liées à une toiture défectueuse, nous proposons à son propriétaire son achat pour 26000 € net vendeur. Cette construction qui jouxte la bibliothèque pourrait être aménagée pour agrandir l'espace de cette structure.

8. Demandes particulières :

8.1. La demande de location d'un particulier pour la pratique du Fitness 1 jour par semaine , à un coût particulièrement bas (70 € par mois) n'a pas été jugée recevable.

8.2. L'association Amitié Guinée souhaite réserver la salle des fêtes et celle du château d'eau pour une soirée spectacle le 27 mars 2011.

Cette date entre en concurrence avec la réservation faite pour le Festival « Arts et imaginaire ».

Sur le principe, la municipalité peut accepter les réservations demandées, en contrepartie de la subvention accordée, à une autre date.

9. Subventions :

Tanche de la Clouère : 130 €

APE du collège : 100 €

10. **Questions diverses :**

10.1. TV numérique :

Nous avons à informer la population et nous aurons des locaux à équiper en ce sens.

10.2. Courriers :

Des remerciements et des plaintes pour inondations.

10.3. Clefs de la salle des fêtes :

Le « pass général » ne peut être détenu que par le régisseur de la salle, sinon la gestion de la salle est impossible. Il donnera les clefs adaptées aux locataires selon leur besoin.

10.3. Le barbecue organisé à l'école ne relève pas de notre compétence quant à l'organisation interne.

10.4. Réunion Val de Clouère : les points importants sont présentés par Jean-Jacques Chevrier et il est disponible en mairie.

10.5. Reboisement d'une haie à la Grande borne. Un projet a été présenté par 3 agents municipaux. Cette haie protégerait les promeneurs qui sont nombreux à emprunter ce chemin. La position du chemin en limite de 3 communes nous conduira à présenter ce projet en partenariat avec les communes de Magné et Brion. Ce projet peut présenter un autre intérêt, celui d'un partenariat avec l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

Prochaine réunion le mardi 31 août à 20 heures 30.

Secrétaire de séance :

Dominique NEVEUX